

Incendie dans un centre d'accueil à Ouargla

Des dizaines de morts et blessés subsahariens

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3726 - Mercredi 25 novembre 2015 - Prix : 10

Education nationale

La Charte d'éthique sera signée dimanche

Page 3

Plus d'un million d'articles saisis en 9 mois

La contrefaçon inonde l'Algérie

Page 2

Preuve
par l'absurde

Par Mohamed Habili

Force est de le reconnaître : la CLTD existe. De même que l'ISCO, la coordination de la première, elle-même déjà une coordination, existe aussi, forcément. Les deux existent... mais uniquement dans les médias. Si bien que si ceux-ci décident de ne plus en parler, ils cessent du même coup d'exister. Mais voici une deuxième preuve, encore plus convaincante, parce que ne reposant quant à elle sur aucun si, de leur non-existence à toutes deux. Tout récemment encore, Sofiane Djilali, dont la réputation n'est plus à faire, a proposé au groupe des 19-4, si toutefois on peut appeler un groupe par une soustraction, de faire alliance. Ce que les porte-parole des 19-4 se sont bien entendu hâtés de repousser, comme si le seul fait qu'on ait songé à leur faire une offre pareille pouvait compromettre davantage un objectif déjà par lui-même plutôt difficile à concrétiser. Mais personne n'a relevé l'incongruité d'une proposition prise par ce qui est censé être une instance de coordination mais qui en l'occurrence a fait bon marché de toute coordination. La CLTD est composée de deux pièces maîtresses : le RCD et le MSP. On sait tout le mal que le premier pense de l'initiative des 19-4. Le leader de Jil Jadid aurait pris un peu de son temps pour consulter ses partenaires de la coordination, il aurait compris qu'il cherchait dans cette affaire à marier le feu et le feu. Mais comme il n'était tenu à rien et pour cause, en particulier à nulle discipline de groupe, il s'était allégrement épargné cette fatigue.

Suite en page 3

La Turquie abat un avion militaire russe

Vive tension entre Ankara et Moscou



Phs > D. R.

Outre le froid qui existe entre la Turquie et la Russie sur le dossier syrien, l'aviation turque a abattu hier un avion militaire russe près de sa frontière avec la Syrie. Un incident qui risque de compliquer les relations entre les deux pays et avoir de graves conséquences sur la région du Moyen-Orient. Lire page 3

Véhicules

La facture des importations en notable baisse

Page 4

Festival du film méditerranéen de Annaba

Dix-neuf films en compétition

Page 13

Plus d'un million d'articles saisis en 9 mois

La contrefaçon inonde l'Algérie

■ Tout est sujet à contrefaçon : des pièces de rechange aux cosmétiques, en passant par l'électroménager, les équipements électriques, le textile, la quincaillerie, le tabac et même l'agroalimentaire, la quasi majorité des produits en sont touchés.

Par Meriem Benchaouia

Algérie, tout comme les autres pays du monde, fait face à cette contrefaçon qui ne cesse de prendre de l'ampleur d'année en année. Avec ses nombreuses frontières terrestres difficiles à surveiller et une façade maritime de 1 200 kilomètres, notre pays est une cible idéale pour les réseaux mafieux internationaux. Tout est sujet à contrefaçon : des pièces de rechange aux cosmétiques, en passant par l'électroménager, les équipements électriques, le textile, la quincaillerie, le tabac et même l'agroalimentaire, la quasi majorité des produits en sont touchés. Le fléau se modernise et déjoue même les pièges des hautes autorités du monde. Pouvoirs publics, organisations internationales, associations ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Le phénomène n'épargne aucun produit et menace de plus en plus la santé des citoyens. Malheureusement, le marché algérien n'échappe pas à la règle. Il y va effectivement de la survie de l'économie nationale. Mettre en place les mécanismes nécessaires pour le combattre sans relâche, est quelque chose qui urge. A cet effet, plus de 1,151 million d'articles contrefaits ont été saisis par les services des Douanes durant les 9 premiers mois de 2015, contre 586 750 articles saisis sur toute l'année 2014, a indiqué à Alger un responsable à la direction générale des Douanes (DGD). Selon un bilan présenté par Yazid Ould Larbi, inspecteur divisionnaire des Douanes, lors d'un colloque international sur la contrefaçon en Algérie, l'Espagne occupe la première place parmi les pays d'origine des produits contrefaits importés avec plus de 50% des produits saisis, suivis par la Chine (32%) puis d'autres pays comme la Turquie et l'Inde. Globalement, la plus grande quantité des saisies liées à la contrefaçon durant les 9 premiers mois de 2015 concernent les produits alimentaires (64,41%), suivis par les produits cosmétiques (29,40%), les produits électriques (3,37%), les articles de sports (2,61%), les pièces de rechange (0,19%) et les produits électroménagers (0,03%). Le total des produits retenus pour suspicion de contrefaçon depuis 2007 à ce jour est de 9,5 millions d'articles, a fait savoir M. Ould Larbi. Pour raffermir la lutte contre ce phénomène qui prend de l'ampleur en Algérie, un comité interministériel, regroupant les secteurs concernés, avait été mis en place pour élaborer une loi sur la contrefaçon, a indiqué par ailleurs ce responsable. «Ce projet de loi est actuellement en phase de validation», a-t-il dit. Présent à cette rencontre, le secrétaire général du ministère



PH. S. S. S. S.

du Commerce, El Hadi Makboul, a estimé que «l'entrée en masse» de produits contrefaits a été favorisée notamment par l'in-

adaptation, au plan national, des dispositifs de contrôle des produits importés, ainsi que par l'absence d'un réseau moderne de

laboratoires d'essais et d'analyses. «Les capacités humaines et techniques limitées et l'absence de normes constituent autant

de facteurs ayant favorisé l'entrée en masse de produits contrefaits et souvent non conformes sur le marché algérien», a ajouté M. Makboul. Pour faire face à ce phénomène, ce responsable a préconisé l'implication permanente des différents secteurs et institutions concernés, et surtout une véritable volonté de lutte contre ce fléau dans le cadre d'une stratégie nationale basée sur une coordination étroite entre les différents acteurs. Parmi les actions engagées par le secteur du commerce, M. Makboul a cité la révision et l'adaptation du cadre législatif et réglementaire et le renforcement des capacités humaines de contrôle avec le recrutement de près de 7 000 nouveaux contrôleurs. Il s'agit, a-t-il ajouté, du projet de réalisation du Laboratoire national d'essai, dont la mise en service est prévue en 2016, et qui devrait consolider la démarche qualité et offrir un outil de contrôle de la conformité des produits. L'assainissement et l'encadrement du commerce extérieur avec un contrôle mixte plus rigoureux au niveau des frontières en relation avec les services de l'agriculture, des douanes et des impôts et la redynamisation des activités des brigades mixtes figurent aussi parmi les mesures prises par les pouvoirs publics.

M. B.

Colloque international de la contrefaçon en Algérie

Le diagnostic des experts

Un colloque international sur la contrefaçon organisé par le ministère du Commerce ce 23 novembre et qui se poursuit aujourd'hui aura permis de réunir des experts et représentants des différentes administrations et institutions publiques à l'hôtel Mercure afin de mieux percevoir la problématique de la contrefaçon dans son ensemble et ses implications sur la vie économique et sociale de notre pays et jeter ainsi les bases d'une démarche commune et cohérente de sauvegarde surtout efficace et opérationnelle à engager à court et moyen terme. La contrefaçon consiste à reproduire ou à utiliser une marque, un brevet, un modèle ou une œuvre protégée sans l'autorisation du titulaire du droit. Comme on assimile, aussi, à la contrefaçon des atteintes aux droits voisins tels que les droits des artistes et interprètes ainsi que les appellations d'origines (AO) et les indications géographiques protégées (IGP). Cependant, la contrefaçon est devenue aujourd'hui, un fléau mondial, qui n'est pas récent, mais qui n'a pas cessé de s'accroître et de se propager d'année en année, il touche tous les produits et risque de mettre en péril des secteurs entiers d'une économie nationale. Et selon les estimations des spécialistes en la matière, la contrefaçon représente près de 10 % du commerce mondial, ce qui représente en valeur absolue, environ 2 000 milliards de \$US. L'objectif des réformes économiques engagées par l'Algérie était bien entendu, la libéralisation du commerce, la diversification de l'économie algérienne et son engagement sur la voie d'une croissance durable et soutenue ainsi que son intégration dans des espaces

économiques régionaux et mondiaux qui disposent de leurs propres règles. Les fonctions d'importation et de distribution ont été investies par une multitude d'opérateurs estimés à plus de 42 000 inscrits au registre du commerce, le plus souvent, sans qualification ni spécialisation dans le commerce extérieur et ne disposant pas, pour la plupart d'entre eux, d'infrastructures adéquates pour l'exercice de ce genre d'activités. Dès lors, il devenait normal que le passage d'une situation de monopole à une situation d'ouverture du marché s'est traduite très vite par l'émergence, progressive, de pratiques frauduleuses se caractérisant, entre autres, par la mise à la consommation sur le marché national de produits contrefaits et non conformes tels que les pièces de rechange, les textiles (habillement), les produits de beauté et d'hygiène corporelle, les produits d'entretien domestiques, la robinetterie, les produits tabagiques, voire même les produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. A titre d'illustration, il y a lieu de préciser que les résultats de l'enquête menée par le secteur du ministère du Commerce sur les chauffages à gaz en 2015 qui ont touché des produits importés et fabriqués localement, ont révélé après des essais effectués en laboratoire, que près de 98% des échantillons prélevés n'étaient pas conformes pour leur mise sur le marché, essentiellement des produits importés en provenance d'Asie. De plus en plus de requêtes émanant des opérateurs économiques sont adressées, quotidiennement, à la Direction générale du contrôle économiques et de la répression des fraudes dénonçant la présence sur le marché de

divers produits contrefaits touchant les textiles, les cosmétiques, la robinetterie, les fils et les appareils électriques, les lampes et autres produits industriels. Ainsi, les actions de réduction et de lutte contre ce phénomène engagées par le secteur du commerce ont porté principalement sur 10 axes majeurs dont les plus importants s'articulent autour de la révision et l'adaptation du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des capacités humaines de contrôle avec le recrutement de près de 7 000 nouveaux contrôleurs. Depuis le 25 décembre 2014 il est exigé systématiquement des opérateurs et notamment les importateurs de fournir les pièces justifiant le dépôt de marques ou l'autorisation d'exploitation de celles-ci délivrées par le titulaire du droit et ce, sans donner à l'exportateur un droit d'exclusivité sur le produit. En plus du renforcement du contrôle visuel, documentaire et analytique pris en charge par notre secteur, d'autres actions complémentaires devront être initiées à court terme en relation avec les principaux secteurs concernés à travers : La normalisation des produits, notamment industriels ; La labellisation des produits nationaux et leur certification ; L'implication des grandes marques et firmes pour protéger localement leurs produits à travers les dispositifs existants. A ce titre, l'on pourrait citer le protocole d'accord entre les Douanes algériennes et le groupe français Louis Vuitton (LVMH) portant sur le renforcement de la coopération en matière de lutte contre la contrefaçon et le commerce illicite des produits du numéro un mondial du luxe.

Magda Malek

La Turquie abat un avion militaire russe

Vive tension entre Ankara et Moscou

■ Outre le froid qui existe entre la Turquie et la Russie sur le dossier syrien, l'aviation turque a abattu hier un avion militaire russe près de sa frontière avec la Syrie. Un incident qui risque de compliquer les relations entre les deux pays et avoir de graves conséquences sur la région du Moyen-Orient.

Par Nacera Chennafi

Dans la matinée d'hier l'aviation turque a abattu un Su-24 de l'armée russe qui aurait violé son espace aérien près de sa frontière avec la Syrie, selon les autorités turques. Mais la Russie donne une autre version à travers son ministère de la Défense, affirmant qu'elle peut prouver que son appareil «se trouvait exclusivement dans l'espace aérien syrien».

Selon les autorités turques, l'avion russe a été averti dix fois avant d'être abattu. La Turquie a justifié : «Un avion russe Su-24 a été abattu conformément aux règles d'engagement après avoir violé l'espace aérien turc malgré les avertissements», ont indiqué à l'AFP des sources à la présidence. Dans une déclaration publiée sur son site internet, l'état-major turc a confirmé que le chasseur-bombardier russe avait été mis en garde «dix fois en l'espace de cinq minutes». L'armée a aussi précisé qu'«aux alentours de 09h20 (07h20 GMT), un avion à la nationalité inconnue a violé l'espace aérien turc, en dépit de multiples avertissements. Deux de nos avions F-16 qui patrouillaient dans le secteur sont intervenus».

Plusieurs médias et réseaux sociaux ont diffusé hier des images de la chute de l'appareil russe en feu qui s'est écrasé à la frontière dans les montagnes syriennes, en face de la province de Hatay.

Selon les premières informations, les deux pilotes se sont éjectés de l'avion à temps. Le sort des deux hommes n'est pas



PHOTO: R.

encore clair. La chaîne d'information CNN-Türk a précisé que l'un d'entre eux avait été capturé sur le territoire syrien par des rebelles non identifiés, tandis que des sources de l'opposition syriennes indiquaient qu'un pilote avait été tué et l'autre porté disparu.

Ankara a annoncé qu'elle saisissait l'Otan, dont elle est membre, ainsi que l'ONU sur instruction de son Premier ministre, Ahmet Davutoglu. Une démarche critiquée par le président Russe, Vladimir Poutine qui affirme que Ankara aurait du saisir la Russie en s'interrogeant si l'Otan est au service de Daech. Dans une première réaction, Poutine avertit que cet incident aura des «conséquences graves» sur les relations entre les deux pays. L'Otan a annoncé qu'elle tiendrait une «réunion extraordinaire». «L'Otan suit la situation de près. Nous sommes en contact avec les autorités turques», a indiqué à l'AFP un de

ses responsables. Cet incident intervient dans un contexte mondial et régional spécial avec la montée de l'Etat islamique (Daech) en Syrie. On ne comprend plus la situation dans ce pays car, d'une part, il y a le régime de Bachar El Assad qui n'est pas forcément soutenu par l'Occident et, d'autre part, ce dernier veut mener une guerre contre Daech avec la montée de ses activités terroristes, dont les derniers attentats de Paris.

Dans le dossier syrien, il est connu de tout le monde que Ankara soutient l'opposition syrienne contre Bachar El Assad, mais le cafoillage créé par la montée de Daech ouvre la voie à des interrogations sur les vraies parties du conflit. Du côté de la Russie, Moscou ne cache pas son soutien au président syrien ; d'ailleurs, les présidents des deux pays se sont entretenus récemment. Depuis fin septembre, avec l'intervention militaire russe aux côtés du prési-

dent Bachar el-Assad, plusieurs incidents ont été enregistrés entre Ankara et Moscou.

Pour rappel, le 3 octobre dernier des chasseurs turcs avaient intercepté un avion militaire russe engagé en Syrie qui aurait violé leur espace aérien, le forçant à faire demi-tour. A ce propos, Moscou avait parlé de «mauvaises conditions météo».

Le 16 octobre, l'armée turque a également abattu un drone de fabrication russe qui avait pénétré le ciel turc. D'autre part, Ankara n'apprécie pas la série de bombardements russes qui auraient visé, selon les autorités turques, des villages de la minorité turcophone de Syrie. A cet effet, vendredi dernier les autorités turques avaient convoqué l'ambassadeur russe et «une mise en garde avait prévenu Ankara contre les sérieuses conséquences de cette opération».

N. C./Agences

Education nationale

La Charte d'éthique sera signée dimanche

La Charte d'éthique éducative, visant à instaurer un «climat de confiance, d'entente et de stabilité» entre les différentes composantes de la communauté éducative, sera signée dimanche prochain, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Education nationale.

Cette charte sera signée par six syndicats du secteur, qui ont déjà participé à son enrichissement, alors que deux organisations syndicales «sont toujours en train de réfléchir sur ce projet, refusé d'emblée par un seul syndicat», précise-t-on de même source.

Les prochains jours seront mis à profit pour «expliquer et sensibiliser davantage sur l'importance de cette charte» qui définit les droits et obligations de chaque composante de la communauté éducative.

La signature de ce document intervient dans un contexte où la majorité des revendications des syndicats «ont été résolues» et les services du ministère «sont en train d'appliquer sur le terrain les décisions prises par les deux parties», relève-t-on au ministère, appelant au dialogue et «à sortir de cet esprit du face à face», puisque l'école, loin de tout slogan, souligne-t-on, «est l'affaire de tous».

Ce document de référence pour le secteur

«ne constitue, en aucun cas, une entrave au droit de grève pour les travailleurs du secteur, qui est droit constitutionnel», insiste-t-on auprès du ministère.

Les efforts entrepris par le secteur «ne sont pas des réformes de la réforme» mais leur «amélioration et adaptation» aux évolutions aux niveaux national et international, sur la base des recommandations issues de deux rencontres d'évaluation du système éducatif, organisées en 2014 et 2015.

Le ministère de l'Education accorde la «même importance» aux aspects pédagogiques et ceux de la gouvernance, ajoute la même source, selon laquelle la refonte pédagogique «passe par l'amélioration des programmes élaborés depuis plus de dix ans et par la réécriture des manuels scolaires, en donnant plus d'importance et d'attention au produit algérien».

En parallèle, le système éducatif est interpellé, tout comme la société, sur certains phénomènes comme la violence, la fraude dans les examens, l'absentéisme, le taux d'échecs et de déperdition scolaire élevés, parcourus, disparités entre les régions, ou les cours payants qui sont dispensés dans des «conditions lamentables».

Il sera également question de sortir le secteur de «l'instabilité chronique» qui l'a marqué ces dernières années, de créer des convergences saines et dynamiques donnant lieu à l'émergence d'une famille éducative, tant sur le plan conceptuel des représentations que des pratiques individuelles et collectives.

Plaçant l'élève au «centre des préoccupations» de la politique éducative, la charte stipule qu'aucune atteinte à la dignité de l'élève «ne doit être tolérée» et que son intégrité tant physique que morale «doit faire l'objet d'un respect absolu».

Concernant les partenaires sociaux, ils «doivent œuvrer à faire prévaloir le recours au dialogue et à éviter, autant que possible, le recours à des formes d'action pouvant influencer négativement sur la scolarité des élèves et les perturber psychologiquement».

Pour les responsables du secteur, cette charte n'est pas l'affaire du ministère et des syndicats seulement, mais elle concerne tous les acteurs de l'école algérienne, à savoir les élèves, leurs parents, les personnels d'enseignement et d'administration, les organisations syndicales et associatives.

Hani S./APS

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Preuve par l'absurde

suite de la page Une

Il se peut même qu'il n'ait pris connaissance de la position du RCD par rapport à la démarche des 19-4 qu'après avoir été confronté au refus de ces derniers. Ainsi donc, la démonstration est faite qu'il n'existe pas dans les faits quelque chose qui s'appelle tantôt la CLTD et tantôt l'ISCO. Certes, il s'agit là d'une preuve par l'absurde, mais comme celle-ci porte sur quelque chose qui déjà en soi est absurde, on peut dire qu'elle va droit au but. Ce qui par contre existe, encore que ce soit à peine pour la plupart d'entre elles, ce sont les composantes de la CLTD. Mais pas leur addition. Car ne s'additionne pas ce qui n'est pas additionnable. En temps normal, le RCD n'a rien à faire ni avec le MSP ni avec Jil Jadid. En temps normal, c'est-à-dire en un temps où personne ne fait semblant de douter que ce soit Bouteflika qui dirige le pays. A chaque époque sa normalité, ou du moins ce qui passe pour telle. De nos jours, il ne faut s'étonner de rien. La CLTD n'existe pas, soit, mais régulièrement il est question qu'elle se réunisse en congrès constitutif pour la deuxième fois, d'un Mazafran2. Ce serait même imminent. De nos jours, ce qui n'existe pas peut se réunir plus d'une fois, par exemple une deuxième fois. Par ailleurs, Khalida Toumi et Louisa Hanoune sont certaines que Bouteflika a toute sa tête, mais elles sont tout aussi certaines qu'il est coupé des réalités du pays, par le fait de gens qu'elles se disent connaître mais dont elles ne veulent pas révéler l'identité. Tout ce que l'on sait, c'est que le frère du président n'en fait pas partie. Mais Ali Haddad, le Raspoutine national, lui, si. C'est du moins ce qu'elles laissent entendre. Et Amar Saidani, fait-il partie de cette camarilla qui dirige le pays en présentant de faux documents au chef de l'Etat ? Que non ! Et pourquoi donc alors que Hanoune l'accuse de se comporter en président de la République sur la question du Sahara occidental ? Mais parce que Saidani ne serait pas crédule dans le rôle d'immense grise, et encore moins de Raspoutine. Ali Haddad, si ! Alors même que, nous dit Louisa Hanoune, il est politiquement inculte. Y aurait-il là une contradiction ? Peut-être que non, à la réflexion. Raspoutine n'était pas réputé pour sa culture politique, lui non plus.

Véhicules

La facture des importations en notable baisse

■ La facture des importations des véhicules s'est chiffrée à 2,86 milliards de dollars (mds usd) sur les dix premiers mois de l'année 2015, contre 4,4 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de 35,3%.

Par Mahi Y.

Le nombre des véhicules importés a connu une baisse presque de la même ampleur que celle de la facture en s'établissant à 240 901 unités contre 339 771, soit une diminution de 29,1%, précisent les données du Centre national des statistiques des douanes (Cnis). Selon les chiffres qui portent sur plus de 45 concessionnaires exerçant sur le marché national, les ventes de la plupart des marques automobiles ont enregistré une

Selon Bedoui

Sept millions de passeports biométriques

délivrés à ce jour

SEPT MILLIONS de passeports biométriques ont été délivrés à ce jour en Algérie, a affirmé, lundi à Constantine, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. Le processus d'établissement et de délivrance de ce document «est aujourd'hui accéléré et bien huilé», permettant au titulaire du passeport de le retirer au bout d'un délai de trois jours, a souligné le ministre lors de la mise en service de l'opération de délivrance du passeport biométrique à la délégation communale d'Ali-Mendjeli. Les responsables de cette délégation ont d'ailleurs été instruits par M. Bedoui à l'effet de respecter impérativement ce délai. Le ministre de l'Intérieur a par ailleurs mis l'accent sur les efforts d'humanisation de l'administration algérienne, avant d'estimer, dans ce contexte, que le citoyen, lorsqu'il «*touché du doigt*» les efforts entrepris dans sa direction, «*retrouve confiance et croit en son administration*». S'agissant de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, à laquelle il a consacré toute l'après-midi, M. Bedoui, considérant que cette importante agglomération est un «*cas particulier*», a affirmé qu'une nouvelle organisation administrative allait être mise en place pour une meilleure prise en charge des habitants. Le ministre devait également, en fin d'après-midi, poser la première pierre de plusieurs structures, notamment les sièges de délégations communales aux unités de voisinage (UV) n° 1 et 18, un centre des archives et un stade de 3 000 places, avant de donner le coup d'envoi d'une opération d'extension de la zone d'activités où il a remis des actes de concession à des investisseurs. Il a également inspecté un projet de 4 000 logements publics locatifs et présidé, à Ain Nehas, la mise en service d'un poste source électrique d'une puissance de 30/60 kva.

Rachid T.

gistré une tendance baissière, en particulier celles européennes, notamment françaises et allemandes, qui ont connu une baisse en valeur et en nombre. Seuls les véhicules utilitaires ont connu des hausses entre les deux périodes de comparaison. La baisse des importations des véhicules, qui a commencé dès 2014, était prévisible, et ce, suite aux décisions prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobile qui s'était caractérisé, durant les dernières années, par de profonds dysfonctionnements et des pratiques illégales relevés par le ministère du Commerce dans une récente étude. Le gouvernement s'est alors engagé à assainir ce marché et à rationaliser les importations des véhicules à travers l'élaboration d'un nouveau cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs. En outre, il est prévu l'introduction des licences d'importation pour les véhicules en 2016. La mise



en application du nouveau cahier des charges vise à organiser et à rendre transparente l'activité des concessionnaires ainsi qu'à protéger les droits des consommateurs essentiellement en matière de santé et de sécurité. Quant aux licences d'importa-

tion, elles doivent notamment plafonner les importations des véhicules puisqu'il a été constaté que des concessionnaires en importent largement plus que les besoins exprimés par le marché national. En 2014, les importations des véhicules s'étaient chif-

frées à 6,34 mds usd contre 7,33 mds usd en 2013 (-13,56%), alors que leur nombre avait atteint 439 637 unités contre 554 263 unités (-20,68%).

M. Y./APS

Conjoncture

Le CNES appelle à un «plan d'émergence à l'horizon 2035»



Le Conseil national économique et social (Cnes) a appelé, lundi à Alger, à la mise en place d'un «plan d'émergence à l'horizon 2035», ayant comme priorité la diversification de l'économie du pays et la rendre moins vulnérable aux chocs pétroliers. Dans son rapport de conjoncture économique et sociale pour le premier semestre 2015, le Cnes a estimé qu'il est pertinent de tirer profit de la soutenabilité des indicateurs de la dette intérieure et externe et du niveau des réserves de change pour contracter des prêts auprès des institutions internationales et des partenaires à des conditions avantageuses. La rencontre consacrée à la présentation du rapport du Cnes s'est déroulée en présence notamment du ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouaili, de celui de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, du ministre de l'Industrie et des Mines Abdeslam Bouchouareb, du gouverneur de la Banque d'Algérie Mohamed Laksaci et du président du Cnes, Mohamed-Séghir Babès. Estimant probable «une baisse du solde du Fonds de régulation des recettes (FRR) en deçà de son seuil minimal réglementaire,

voire son extinction», le Conseil a recommandé aussi d'explorer, à court terme, les moyens de dégager de nouvelles ressources afin de faire face à l'érosion des avoirs du Fonds en raison du recul des prix du pétrole. Lors des débats, des experts ont unanimement affirmé l'importance d'adopter une démarche à même d'assurer des ressources de financements alternatives à celles des hydrocarbures. Ainsi, l'expert en finances Kateb Skander a insisté sur la nécessité de mettre à niveau le système bancaire en Algérie en vue d'un meilleur accompagnement du développement économique souhaité. De son côté, Moulood Hedir a plaidé pour «une révision du système statistique national», considérant que des «données chiffrées fiables sont nécessaires à la prise d'une bonne décision». Cet expert en commerce international a estimé, à ce propos, que «le système statistique actuel ne permettrait pas d'avoir une réelle visibilité sur la situation économique du pays et donc de prendre les bonnes décisions». Par ailleurs, la formation de la ressource humaine a été considérée, à l'unanimité, comme un élément prioritaire dans la démarche d'un

développement économique affranchi de la dépendance totale du secteur des hydrocarbures. A ce titre, le professeur Chemseddine Chitour, de l'Ecole polytechnique d'Alger, s'est attardé sur l'implication de l'université dans le projet de relance de l'économie nationale. «Adopter des filières répondant aux besoins du marché du travail et, plus généralement, à la stratégie de développement prônée par le gouvernement, est plus que jamais une priorité», a souligné cet universitaire. Lors des débats, le gouverneur de la Banque d'Algérie a assuré que la liquidité sur le marché monétaire algérien reste suffisante, précisant que c'est plutôt l'excès de liquidité qui a baissé depuis le début de l'année en cours. «La liquidité dont nous disposons peut supporter des financements à l'économie. Des crédits notamment en direction des entreprises publiques et privées se poursuivent à un rythme appréciable», a dit M. Laksaci, affirmant, néanmoins, que «les banques algériennes doivent déployer des efforts afin d'innover en termes de produits financiers». Intervenant à son tour, le ministre de l'Industrie et des Mines a souligné que le plan quinquennal 2015-2019 est le premier programme économique qui consacre la diversification de l'économie nationale, dans la conjoncture actuelle marquée notamment par la perte de la moitié des ressources d'exportation des hydrocarbures. «Il est important pour l'Algérie d'augmenter ses capacités de production d'hydrocarbures pour être prête en temps voulu, parallèlement à la mise en exploitation de nouveaux gisements», a insisté, d'autre part, le ministre. Il a affirmé que le gouvernement a déjà décidé d'accorder des avantages spécifiques aux investisseurs dans le secteur industriel, au même titre que dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture, particulièrement dans le domaine du foncier. Evoquant, par ailleurs, le volet lié à la statistique économique, M. Bouchouareb s'est dit pour une révision du système statistique national du fait, a-t-il expliqué, que «la matrice utilisée dans ce domaine remonte à 1989», tout en appelant le Cnes à s'impliquer dans une démarche à même de parvenir à des statistiques économiques fiables.

Halim N.

Afin d'assurer un meilleur contrôle

Le Centre du registre du commerce modernise ses prestations

■ Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a lancé une nouvelle application «lecteur RCE» (registre du commerce électronique) permettant d'identifier le détenteur du registre et d'assurer un meilleur contrôle, indique-t-il dans un communiqué.



Par Ali O.

Cette nouvelle application est disponible dans deux versions: l'une destinée au grand public permettant l'accès à l'identité du détenteur du registre alors que la seconde version est destinée aux contrôleurs et aux partenaires du CNRC (Banques, Douanes,

Impôts) donnant accès à des informations plus détaillées. Téléchargeables sur le site du CNrc (<http://www.cnrc.org.dz/>), l'application et son guide permettront d'accéder aux 319 858 registres dotés du code graphique, soit 17% de l'ensemble des registres délivrés par cet organisme. «Cette action approfondit la démarche continue de



mise en place du registre du commerce électronique qui permet la sécurisation de l'extrait du registre du commerce, l'authentification et le contrôle en ligne des données», souligne la même source. La lecture du code sécurisé s'effectue par le lecteur RCE qui est un module qui s'installe sur des périphériques doté d'un dispositif de capture d'image comme les smartphones et les tablettes,

explique le CNRC. Le lecteur permet de lire et valider par authentification en ligne des informations du registre du commerce. Les informations qui permettent de valider l'authenticité du registre du commerce sont le numéro du registre du commerce, les nom et prénom du commerçant et la raison sociale de la société, la wilaya de l'inscription, l'état du commerçant (actif ou radié). Le

RCE «contribue à l'assainissement des bases de données à travers une actualisation des données sur les activités commerciales exercées sur le marché national et une identification de l'ensemble des commerçants implantés sur le territoire national». Il participe également à l'action de dématérialisation du registre du commerce qui permet d'aller au-delà de sa sécurisation à travers le code graphique RCE pour déboucher vers l'inscription en ligne au registre du commerce et aux publicités légales, un instrument qui sera effectif dès la mise en œuvre de la signature électronique et du paiement en ligne.

A. O./APS

Economie

Un climat d'affaires approprié, nécessaire pour renforcer la compétitivité

La garantie d'un climat d'affaires approprié est nécessaire pour renforcer la compétitivité de l'économie nationale sur le double plan interne et externe, ont estimé à Boumerdes les participants au 4^e séminaire international sur «La qualification industrielle et les enjeux de développement des économies arabes, cas de l'Algérie». L'universitaire de Bouira, Ouarab Ali, a mis en exergue, dans son intervention, les efforts de l'Algérie dans l'introduction de modifications dans son économie, aux fins de se mettre au diapason des changements mondiaux en cours, avant de relever que le climat des affaires «n'est pas incitatif à la productivité et au rendement et ce, en dépit de tous les programmes de réformes adoptés en la matière». Cet universitaire en veut pour preuve le classement mondial de la compétitivité, publié par le Forum économique mondial (FEM), qui «place l'Algérie parmi les pays à la traîne en matière d'innovation de son système éducatif et de l'enseignement supérieur». C'est pourquoi, il a appelé les autorités concernées à «ne pas se contenter de la mise en place de politiques promotionnelles

du climat des affaires», mais d'œuvrer en plus au «suivi de leur mise en application sur le terrain, tout en accordant davantage d'intérêt au renforcement de la compétitivité de la production nationale, à l'échelle locale et mondiale». M. Ouarab a aussi plaidé pour une complémentarité avec l'économie mondiale, tout en tirant profit des accords commerciaux facilitant les échanges, l'ouverture des marchés mondiaux devant les exportations, ainsi que l'attraction des investissements étrangers.

Dans leur étude sur le «rôle du climat d'affaires et le renforcement de la compétitivité économique», les universitaires de Boumerdes, Ounis Abdelmadjid et Ben Yahia Hamid, ont estimé que les indices publiés par les institutions mondiales, pour évaluer le climat des affaires, des investissements et de la compétitivité, sont d'un «grand intérêt» tant pour les décideurs, les hommes d'affaires comme pour les investisseurs, et ce, en dépit de leurs insuffisances. Selon le président du comité d'organisation de la 4^e édition du séminaire, Debch Ahmed, la manifestation se propose d'aborder une

problématique de développement complexe dans les pays arabes, dont l'Algérie, relative à leur «incapacité de mettre en place de véritables industries productrices». La contribution des secteurs industriels dans le produit local de ces pays demeure «très faible et marginal en dépit de leurs tentatives répétées à redresser la situation», a-t-il relevé.

La rencontre participe également à «l'approfondissement de la recherche des véritables bases de développement de nouveaux tissus industriels, parallèlement à la réhabilitation des industries arabes déjà existantes, et le moyen de leur transformation en des cadres organisationnels, pour la distribution de la rente, et de bases productrices de la richesse», a-t-il ajouté. Plusieurs axes sont portés au menu de ce séminaire de deux jours, organisé par la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de la gestion, dont la «réhabilitation de l'industrie arabe», «l'industrie algérienne : lecture évaluative du processus de développement» et le «climat d'affaires en Algérie, et les facteurs d'attractivité industrielle».

Souad L.

Forum des pays exportateurs de gaz

L'Algérie abritera le siège de l'Institut de recherches gazières

Le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) réuni à Téhéran a retenu la proposition de l'Algérie d'abriter le siège de l'Institut de recherches gazières. Selon la déclaration finale du sommet, rendue publique tard dans la nuit de lundi, les participants ont adopté lors des travaux de cette rencontre la propo-

sition de l'Algérie d'abriter le siège de l'Institut sur les recherches gazières relevant du FPEG et convenu de la promotion de la coopération dans le domaine de la technologie et du développement des ressources humaines. L'Algérie avait formulé cette proposition lors du premier sommet du FPEG tenu en

décembre 2011. Les membres du FPEG avaient donné leur accord de principe à cette proposition qui vient d'être adoptée définitivement par le sommet de Téhéran. Les missions assignées à cet institut consistent à doter les pays membres du forum de données et informations relatives à l'industrie gaziè-

re, ainsi que des meilleurs moyens susceptibles de tirer profit de ces informations. Les travaux du 3^e sommet du FPEG ont débuté lundi avec la participation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en tant que représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

F.P./APS

Prix Le pétrole orienté en légère hausse en Asie

LES COURS du brut étaient orientés hier en légère hausse, mais les investisseurs demeureraient dans l'attente de la publication des chiffres des réserves américaines de pétrole. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier prenait 16 cents à 41,91 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, pour livraison en janvier, progressait de 17 cents à 45,00 dollars. Les stocks américains d'or noir, annoncés chaque semaine, sont un indicateur très attendu de l'état de la demande dans la première économie mondiale. Les investisseurs s'attendent à ce que les chiffres qui seront publiés aujourd'hui pointent une nouvelle augmentation des réserves lors de la semaine qui s'est achevée le 20 novembre. Les cours du brut ont été divisés par plus de deux depuis 18 mois en raison notamment d'un ralentissement de l'économie des pays émergents qui pèse sur la demande en or noir. Dans le même temps, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu un haut niveau de production, contribuant à installer une situation de surabondance de l'offre préjudiciable aux cours. Lundi, le cours du baril de «light sweet crude» a cédé 15 cents à 41,75 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le baril de Brent a en revanche gagné 17 cents à 44,83 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

R.E.

Une délégation d'Ansar Allah reçue au Quai d'Orsay

Ce qui n'est pas bon à Paris ne peut l'être à Sanaa

■ La France et l'Arabie saoudite, liées par d'importants contrats d'armements, ont signé, en octobre dernier, des contrats et des lettres d'intention pour un montant d'environ dix milliards d'euros, en marge d'un forum d'affaires franco-saoudien à Riyad. Ces contrats ont porté notamment sur les secteurs de l'armement (30 patrouilleurs), les satellites, le maritime, l'énergie. Selon le site yéménite *yamanyoon.com*, une délégation du comité révolutionnaire d'Ansar Allah (Houthis), a été reçue dernièrement par le chef adjoint du département Moyen-Orient et Afrique du Nord au ministère français des Affaires étrangères et ce, à l'invitation de la partie française...

Par Houria Aït Kaci

Les attentats terroristes du 13 novembre 2015, une série de fusillades et d'explosions à Paris et Saint-Denis, provoquant la mort de 130 personnes et revendiqués par Daech (Etat islamique) ont provoqué une onde de choc dont les conséquences commencent à se refléter sur la politique de l'Elysée au Moyen-Orient et le conflit au Yémen.

Et pour preuve et c'est une première, une délégation du comité révolutionnaire (Ansar Allah) a été reçue au Quai d'Orsay ! Comme quoi ce qui n'est pas bon à Paris, ne peut l'être à Sanaa.

La France, qui a constitué un des principaux soutiens de l'Arabie saoudite dans la guerre qu'elle conduit contre le Yémen depuis le 26 mars à la tête d'une coalition arabe, ayant déjà fait plus de 5 000 victimes dont la

majorité des civils, commence à réviser ses positions sur ce conflit, qu'elle expliquait jusque comme étant une riposte de la puissance saoudienne (sunnite) à une expansion des «Houthis» (chiites) soutenus par l'Iran.

La France et l'Arabie saoudite liées par d'importants contrats d'armements ont signé, en octobre dernier, des contrats et des lettres d'intention pour un montant d'environ dix milliards d'euros, en marge d'un forum d'affaires franco-saoudien à Riyad. Ces contrats ont porté notamment sur les secteurs de l'armement (30 patrouilleurs), les satellites, le maritime, l'énergie.

Selon le site yéménite *yamanyoon.com*, une délégation du comité révolutionnaire d'Ansar Allah (Houthis), a été reçue dernièrement par le chef adjoint du département Moyen-Orient et Afrique du Nord au ministère français des Affaires étrangères et ce, à l'invitation de la partie française.

Lors de la réunion, la délégation yéménite a informé les autorités françaises sur «les crimes brutaux commis par l'Arabie saoudite dans la guerre d'agression contre des civils yéménites et menées par des organisations terroristes soutenues par l'agression». La délégation qui a demandé au gouvernement français «d'intervenir pour faire cesser l'agression et le blocus du peuple yéménite» a souligné «l'importance du dialogue national entre toutes les parties yéménites loin de l'intervention étrangère».

Pour sa part, le chef adjoint du département Afrique du Nord et Moyen-Orient au ministère français des Affaires étrangères a souligné «la nécessité de la paix au Yémen, tout en condamnant toute violation du droit international», ajoutant que la «France soutient une solution pacifique et les efforts des Nations unies à cet égard» dans le conflit yéménite.

Selon le chercheur et activiste politique yéménite Ismail Mohamed Al Wajih, de passage à Alger, les changements de la position française étaient prévisibles après les attentats sanglants de Paris. Cette réunion au Quai d'Orsay est «porteuse de plusieurs messages, dont le plus important est que la France procède à une reformulation de ses alliances internationales en général et arabes en particulier».

D'autre part, estime-t-il, cette nouvelle position «rapproche la solution politique au Yémen», comprenant «un amoindrissement du rôle des forces islamiques qui soutiennent les idées extrémistes» et au contraire «un renforcement des forces opposées à l'intervention de l'Arabie saoudite dans les affaires intérieures yéménites et qui lui donnaient l'occasion de soutenir les islamistes».

Selon la même source, la même délégation du comité révolutionnaire devra se rendre dans d'autres pays européens, dont la Suisse, l'Italie mais la date n'a pas encore été encore fixée. Plusieurs pays membres de l'Union européenne ont appelé à la fin de la guerre au Yémen et à une solution politique. Federica Mogherini qui participait à une réunion commune de l'Union européenne et du Conseil de coopération du golfe à Doha, en mai dernier, avait souligné que «l'unique issue à la crise au Yémen est politique» et appelé «toutes les parties yéménites» à assister aux négociations de Genève et «faire preuve de bonne foi».

Si les appels au changement de la politique extérieure française au Proche-Orient et notamment son soutien à la coalition saoudienne au Yémen n'étaient pas très audibles jusque-là, les attentats de Paris du 13 novembre ont changé la donne.

«L'engagement militaire saoudien au Yémen depuis mars 2015, soutenu par la diplomatie française, apparaît à cet égard bien problématique dans la mesure où il amène à renforcer les positions djihadistes», a souligné Laurent Bonnefoy, politologue français, chargé de recherche au CNRS. «Certes, corriger quatre décennies de politique étrangère exigera du temps et de l'énergie, tout comme le retissage des liens sociaux à l'intérieur, mais rien



PH. > D. R.

levées sur l'Iran, que les chefs d'entreprises français se précipitent à Téhéran, que l'Arabie saoudite du fait de la baisse du pétrole achète moins, on commence à réajuster notre politique étrangère vis-à-vis de l'Iran pour bénéficier de l'ouverture de son marché. Cela nous oblige aussi à évoluer sur la Syrie. Quand Fabius s'est rendu en Iran, il a été

guerre menée au Yémen et que la Syrie leur semble maintenant secondaire. La politique d'Erdogan joue aussi avec le feu. Hollande a fini par comprendre que la politique de Fabius mène à une catastrophe, d'autant que plusieurs voix au PS commencent à le dire à voix haute».

Jacques Attali, assistant en chef de l'ancien président fran-



n'est plus désastreux que le déni», selon lui. Pour Fabrice Balanche, directeur du Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, dans une interview à RT France sur les enjeux du revirement français au Moyen-Orient, perceptible bien avant les attentats, est lié aux intérêts économiques et les changements géostratégiques dans la région.

«Dans l'affaire syrienne, si l'Iran avait été un meilleur client, on n'aurait pas eu la même position sur la Syrie. Maintenant que les sanctions commencent à être

fraîchement reçus : on lui a fait comprendre que si la France voulait bénéficier de quelques contrats, elle devait changer de position vis-à-vis de l'Iran et de ses alliés dans la région».

La politique de Laurent Fabius anti-Assad, alignée sur Riyad, Qatar, Ankara, qui «nous a permis d'avoir pas mal de contrats à Riyad», aujourd'hui «n'est plus tenable» dit Fabrice Balanche. «Les Saoudiens eux-mêmes, après le deal sur le nucléaire iranien, ont fait contre mauvaise fortune bon cœur. Surtout qu'ils sont tétanisés par la

çais, François Mitterrand, va plus loin et affirme que «l'Occident doit cesser de s'opposer à la Russie, à l'Iran et même à la Syrie pour pouvoir lutter contre le terrorisme». Il ajoute que «cette reconstruction des termes du défi terroriste ne peut toutefois faire l'économie d'une sérieuse réflexion sur le rôle de la France à l'échelle internationale et sur ses alliances, avec Israël, d'une part, tant qu'il poursuivra sa politique répressive à l'égard des Palestiniens et sa stratégie de colonisation».

H. A. K.

Ain Témouchent/Nouvelle zone industrielle de Tamazoura

70 projets d'investissement attendus

■ La nouvelle zone industrielle de Tamazoura (54 km d'Ain Témouchent) accueillera, prochainement, 70 projets sur 71 agréés par le Comité d'assistance et de localisation des projets d'investissement et de régulation foncière (Calpiref), a-t-on appris du wali.

Par Salim L.

Cette zone de 205 hectares, qui vient d'enregistrer l'implantation de sa première entreprise (EOS Polymère), recevra finalement 70 projets après le désistement d'un promoteur, a indiqué Hamou Ahmed Touhami lors d'une rencontre avec les investisseurs concernés au siège de la daïra d'Ain Larbâa. Ces projets d'investissement, qui représentent une enveloppe financière globale de 16,88 milliards DA et 8 273 postes d'emplois, attendent, depuis 2013, l'aménagement et la viabilisation de cette zone.

Ces travaux vont démarrer incessamment, après la signature du permis de lotir, a-t-il ajouté. Dès à présent, une superficie de 139 ha a été attribuée à ces projets dont 15 projets de matériaux de construction, deux d'énergie et 39 industriels. Le wali a aussi mis l'accent sur la disponibilité



PH. > D. R.

de l'administration de travailler avec les investisseurs intéressés par la création de la richesse et de l'emploi dans une wilaya à

multiples vocations agricoles, touristique et de pêche. «Nous œuvrons à faire de Tamazoura un pôle industriel qui sera étendu

sur 500 ha», a-t-il affirmé. C'est le bureau d'études «URBOR» d'Oran qui effectuera les affectations des projets au niveau de la

zone répartie en cinq sous-zones d'industrie de transformation, d'agroalimentaire, de matériaux de construction, de TIC et de services, a-t-on indiqué.

Le projet de montage de véhicules utilitaires initié par l'entreprise algéro-turque «Emin Auto» sera affecté sur une superficie de 30 ha. Son représentant a rappelé que cet investissement de 200 millions dollars US porte sur le montage de camions «JAC» provenant de Chine, qui seront cédés à 1,5 million DA l'unité contre 2,5 millions DA actuellement.

En plus de la satisfaction de la demande en Algérie et en Turquie, ces camions seront exportés vers l'Irak, a-t-il ajouté, rappelant que cet investissement est réparti entre les partenaires algériens (70 pour cent) et turc (30 pc). Toutefois, ce projet attend l'accord du Conseil national de l'investissement (CNI), a-t-on souligné.

Des investisseurs ont souligné, pour leur part, des problèmes liés notamment à l'octroi de crédits bancaires. Les banques exigent des actes de propriété, alors qu'ils n'ont que des actes de concession, a-t-on signalé.

S.L./APS

El Tarf

Plus de 100 locaux commerciaux non exploités seront réaffectés

Plus de cent locaux commerciaux inoccupés par leurs bénéficiaires à El Tarf seront réaffectés «dès le mois de décembre prochain» à des artisans actifs, plus disposés à les exploiter, a indiqué le wali, Mohamed Lebka. Le chef de l'exécutif local a affirmé, en marge de l'ouverture, à la maison de jeunes Ahmed-Betchine, d'un salon national dédié à la femme-artisane, que ces locaux, initialement attribués à des jeunes dans le cadre de l'éradication de l'informel, permettront à leurs nouveaux bénéficiaires d'exercer et de développer leurs savoir-faire dans un cadre approprié. Le salon national ouvert à El Tarf et auquel participent dix

wilayas, inscrit dans le cadre de l'encouragement de l'artisanat féminin, vise, selon les responsables de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), à faire connaître les talents parfois cachés de la femme dans des domaines variés comme la bijouterie, le travail du corail ou la confection d'habits traditionnels. Hiba Benhlila dont le stand propose une gamme de produits cosmétiques faits maison, attirant de nombreux visiteurs, a soutenu que de plus en plus de consommateurs préfèrent ce type de produits de beauté simples, ne contenant aucune substance chimique mais efficaces. Le K'hol obtenu à partir d'un mélange à

base de noyaux de dattes écrasés, dont cette jeune artisane détient le secret, et bien d'autres savons et crèmes traditionnels sont proposés au public qui manifeste un vif intérêt aux explications de cette artisane, esthéticienne et coiffeuse de formation, résidant dans la localité frontalière d'Oum Theboul. Dix artisans ayant pris part à des expositions internationales ainsi que deux responsables du secteur admis à la retraite ont été honorés lors de cette manifestation culturelle qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan.

Hani A.

Sidi Bel-Abbès

Un réseau de gaz naturel au profit de 2 050 foyers

Un réseau de gaz naturel a été mis en service, au profit de 2 052 foyers des communes de Sidi Ali Boussidi et Ain Kada (Sidi Bel-Abbès), a-t-on appris auprès de la cellule d'information de la wilaya. La cérémonie de mise en service s'est déroulée lors d'une visite d'inspection du wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab dans plusieurs communes. La première opération dotée d'une enve-

loppe de 369,7 millions DA a touché 1 535 foyers de la commune de Sidi Ali Boussidi dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014. S'agissant de la commune d'Ain Kada, 517 foyers ont été raccordés à cette énergie pour un coût de 85 millions DA au titre du même programme sur un linéaire de 9 kilomètres. Le wali a inspecté, lors de cette visite qui l'a conduit dans les communes de

Sidi Ali Boussidi, Ain Kada, Lamtar et Sidi Dahou, plusieurs projets de développement et d'habitat dont le projet de l'unité secondaire de la Protection civile à Sidi Ali Boussidi qui enregistre un taux d'avancement de 85 pour cent. Il a inspecté à Sidi Dahou le projet de réalisation de 32 logements sociaux participatifs dont les travaux ont été lancés en fin 2010 et leur taux d'avancement est de 50 pc, ainsi

que le projet d'aménagement et d'extension du siège de la commune et une annexe administrative au village de Touileb. Dans la commune de Lamtar, le wali s'est enquis de l'avancement des travaux de construction de 50 logements LSP et d'une polyclinique lancée en chantier en mai dernier et qui sera réceptionnée au troisième trimestre de l'année prochaine.

N.O./agences

Sécurité routière à Bouira

Moins d'accidents et de victimes en 2015

Le nombre d'accidents enregistré durant l'année 2015 a connu une légère baisse dans la wilaya de Bouira par rapport à l'année précédente (2014), selon un bilan présenté par le Groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya lors d'une conférence de presse. En 2015, la wilaya de Bouira a enregistré un total de 586 accidents, dont 84 mortels, et 478 accidents corporels, ayant fait 109 morts, d'après les détails contenus dans le rapport présenté par la Gendarmerie natio-

nale, précisant qu'en 2014, il y a eu 667 accidents et 131 morts. L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et les fausses manœuvres de conduite sont à l'origine de 45 % des accidents survenus dans la wilaya de Bouira en 2015, a relevé la Gendarmerie nationale lors de la même conférence de presse. Selon la même source, le grand nombre d'accidents a été signalé notamment au niveau de la pente autoroutière de Djebahia (Bouira) ainsi que sur les routes

nationales n° 8, 18 et n° 5, considérées comme les points noirs dont souffre la wilaya. D'ailleurs, plusieurs accidents mortels se sont produits sur la pente de Djebahia, où le tronçon autoroutier connaît de sérieuses dégradations dues à des glissements. Le non-respect du code de la route par les automobilistes est aussi l'une des principales causes des accidents de la route, a encore noté la Gendarmerie nationale.

M.H.

Khenchela La réussite des investissements tributaire de la qualité de l'accompagnement

LA RÉUSSITE des projets d'investissement est «tributaire, dans une large mesure, d'un bon accompagnement» des porteurs de projets, a affirmé le directeur du centre de facilitation des petites et moyennes entreprises (PME) de Khenchela, Bouziane Abbad. Le rôle de ce centre «consiste justement à assister les porteurs de projets lors de la phase des procédures préalables à la création de leur entreprise, en leur prodiguant, notamment des conseils en matière de gestion et de marketing», a souligné ce responsable en marge d'un stage de formation organisé au sein de la pépinière d'entreprises. M. Abbad a toutefois déploré le fait que peu de porteurs de projets ont sollicité, jusqu'à présent, les services du centre de facilitation des PME de Khenchela «en dépit des actions de sensibilisation menées depuis sa création en 2014». De son côté, le directeur de la pépinière d'entreprises, Kamel Belaïyou, a fait état de sept entreprises, actuellement actives, ayant bénéficié depuis février 2014 d'une assistance de la pépinière.

R.R.



Sahara occidental

La cause sahraouie fait l'objet d'«un black-out médiatique»

■ Le chef de la délégation de la jeunesse socialiste et démocratique suédoise pour la Sahara occidental a souligné que la cause sahraouie faisait l'objet d'«un black-out médiatique», précisant qu'une action est menée actuellement pour faire connaître cette cause juste qui doit bénéficier d'un intérêt à la hauteur des souffrances du peuple sahraoui.



PH : DR

Par Amel F.

La cause sahraouie fait l'objet d'un black-out médiatique et ne bénéficie pas d'un intérêt à la hauteur des souffrances du peuple sahraoui», a déclaré M. Benatallah à son arrivée à Alger avant de se rendre aux camps de réfugiés sahraouis. «Nous menons une action pour briser ce black-out et faire connaître cette cause juste (...) c'est ce qui commence à se réaliser en Suède», a-t-il ajouté. Il a indiqué que «grâce aux efforts consentis par la jeunesse socialiste et démocratique, l'opinion publique suédoise commence à connaître de plus en plus cette cause juste, c'est ce qui s'est réalisé effectivement avec la reconnaissance en 2012 de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par le Parlement suédois». Il a ajouté, dans le même contexte, que «nous attendons la reconnaissance de la RASD par le gouvernement suédois dans son prochain rapport prévu en février

2016 sur la base, a-t-il dit, de promesses formulées par le parti socialiste et démocratique lors de son congrès général». M. Benatallah a indiqué, par ailleurs, que la visite de sa délégation aux camps de réfugiés sahraouis portera sur un programme élaboré par «la jeunesse

socialiste et démocratique» en collaboration avec la fondation «Olof Palme International Center». Le programme comporte, a-t-il précisé, des ateliers de formation sur l'organisation des manifestations culturelles et politiques, des échanges sur la pratique politique et le militantisme

dans un cadre organisé. La délégation rencontrera, à l'occasion, des membres du gouvernement sahraoui, des responsables du Front Polisario ainsi que des militants sahraouis. M. Benatallah a émis le souhait de rencontrer l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pour lui faire part de la solidarité européenne avec la cause sahraouie. Concernant les inondations qui ont affecté récemment les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, M. Benatallah a indiqué que la fondation qu'il représente avait collecté des fonds pour venir en aide aux réfugiés sinistrés. «Nous sommes en contact permanent avec les pays européens amis du peuple sahraoui pour collecter davantage d'aides pour les réfugiés sahraouis», a-t-il ajouté.

A.F./Agences

La République de Maurice rétablit la reconnaissance de la RASD

Le gouvernement mauricien a annoncé avoir rétabli la reconnaissance de la RASD en tant qu'Etat souverain, en réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Le cabinet (du gouvernement) a accepté à nouveau la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) comme un Etat souverain, (une reconnaissance) qui est en droite ligne avec l'objectif du gouvernement de forger de nouvelles relations avec le monde tel qu'annoncé dans le programme du gouvernement 2015-2019», a indiqué le gouvernement mauricien dans un communiqué. Et d'ajouter que «la reconnaissance de la RASD comme Etat souverain est une réaffirmation du soutien de la République de Maurice au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination». La République de Maurice a reconnu la RASD comme Etat souverain en 1982, avant qu'elle ne lui retire cette reconnaissance en 2014 sous l'ancien gouvernement de Navin Ramgoolam. Très proche de Rabat qui lui avait prêté assistance à plusieurs reprises, Ramgoolam encourt aujourd'hui une peine de dix ans de prison dans son pays pour entrave à la justice et blanchiment d'argent. Actuellement la RASD est reconnue par 84 Etats. Réagissant à la décision du gouvernement mauricien, le représentant de la RASD à Washington, Mohamed Yeslem Baysset, a relevé que les tentatives de la diplomatie marocaine d'isoler politiquement le Sahara occidental «se sont soldées par un retentissant échec». «La RASD jouit d'une pleine considération et du respect du monde entier, il y aura d'autres reconnaissances qui vont s'annoncer très prochainement», a-t-il indiqué. «Notre espoir est que le Maroc retourne à la raison et accepte de rétablir les relations avec le Sahara occidental comme Etat souverain», a-t-il dit.

A.F.

Formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye

M. Messahel réitère le soutien de l'Algérie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réitéré le soutien de l'Algérie «à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye capable d'assumer les missions qui lui incombent».

«Lors d'un entretien avec M. Fayez El-Sarraj, candidat au poste de Chef du gouvernement d'union nationale de la Libye, M. Messahel a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts visant à trouver une solution politique à la crise libyenne et au nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye, Martin Kobler, chef de la mission de l'ONU d'appui en Libye (Manul)», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires

étrangères. Il a également «souligné la nécessité de hâter la formation d'un gouvernement d'union nationale capable d'assumer les missions qui lui incombent», ajoute la même source. M. Messahel a réitéré par la même occasion «son appel à toutes les parties et acteurs en Libye à répondre positivement et en toute responsabilité aux propositions soumises», rappelant que «la situation interne et régionale exige une action urgente».

M. Messahel a affirmé qu'il ne saurait y avoir d'alternative à la solution politique qui garantit les constantes que sont la préservation de l'unité territoriale et de la souveraineté de la Libye et de la cohésion de son peuple et la nécessaire lutte contre le terrorisme qui menace l'existence et

l'avenir de ce pays voisin». Soulignant que la Libye passait par une étape très sensible, M. Messahel a appelé à «placer l'intérêt supérieur de ce pays frère avant toute autre considération». «Les capacités et les moyens humains de la Libye sont à même de lui permettre de dépasser les difficultés, d'instaurer l'Etat de droit et d'asseoir des institutions capables de relever tous les défis, notamment celui de la lutte contre le terrorisme et du rétablissement de la sécurité et de la stabilité à travers tout le pays», a-t-il estimé.

Les deux parties ont passé en revue «les développements intervenus sur la scène libyenne, le processus de règlement politique et les efforts de l'Algérie avec les pays voisins et la com-

munauté internationale pour aider le peuple libyen à sortir de la crise».

Les deux parties ont, par ailleurs, «passé en revue les préparatifs de la 7^e réunion des pays voisins de la Libye, prévue à Alger le 1^{er} décembre prochain, pour coordonner les efforts et examiner les moyens d'imprimer une nouvelle dynamique au processus politique», qualifiant ce rendez-vous d'«étape importante vers une solution définitive et pacifique à la crise en Libye». M. El-Sarraj a «salué les efforts de l'Algérie en faveur de la médiation onusienne pour parvenir à une solution politique pacifique à la crise en Libye et son soutien permanent au peuple libyen».

Souhila K.

Tunisie Un CMR examine la réforme du système de la formation professionnelle

RÉUNI, lundi, sous la présidence du Chef du gouvernement Habib Essid, un Conseil ministériel restreint (CMR) a planché sur la réforme du système national de la formation professionnelle. Selon un communiqué de la présidence du gouvernement, le Conseil s'est penché sur l'examen des quatre volets du projet de réforme. Il s'agit de l'élaboration d'une stratégie globale et unifiée du système national de développement des ressources humaines et les voies appropriées en vue de garantir une meilleure qualité du système de la formation professionnelle de manière à ce qu'elle soit en phase avec les impératifs de l'économie et du marché de l'emploi. Lors de cette réunion, il a été question d'examiner les moyens d'instaurer une gouvernance efficace du système de la formation professionnelle en symbiose avec les exigences du Contrat social, de l'économie nationale et de la décentralisation. En outre, le CMR a passé en revue nombre de mesures proposées afin de promouvoir le secteur, dont notamment, l'élaboration de politiques à même d'adapter le système de développement des ressources humaines aux standards internationaux. Le Conseil a également examiné les moyens d'appuyer les actions menées par l'Agence nationale de formation professionnelle. Il a été suggéré, dans ce sens, la création d'unités régionales capables d'assurer l'information et l'orientation professionnelle dans le cadre d'un programme couvrant les différents gouvernorats du pays à l'horizon 2018. Dans ce contexte, le Conseil a examiné la création d'un centre national préparatoire pour la formation professionnelle doté de l'autonomie administrative et financière et placé sous la tutelle du ministère de la Formation professionnelle et de l'emploi. Ce centre assurera l'encadrement de ceux qui ont abandonné les bancs de l'école à un âge précoce et de les intégrer dans un parcours spécifique à la formation professionnelle préparatoire et sera dirigé par un «Conseil d'institution» associant les ministères de l'Education, de la Formation professionnelle et de l'Emploi, de la Femme, de l'Enfance et des Affaires sociales, en plus des partenaires sociaux.

R.M.



Grèce

Explosion d'une bombe à Athènes, pas de victimes

■ Une bombe a explosé tôt hier à Athènes devant les bureaux de la Fédération des entreprises grecques (SEV) en plein centre de la capitale, causant des dégâts mais pas de victimes, sur fond de reprise en Grèce de la contestation anti-rigueur, a indiqué une source policière.

Par Ali O.

Des appels téléphoniques à deux quotidiens grecs avaient prévenu la police à 00h50 GMT qu'une bombe allait exploser sur les lieux sous 40 minutes, a déclaré cette source. L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat.

Cette source policière a exclu tout lien éventuel avec la mouvance jihadiste, notant que l'attentat avait toutes les caractéristiques d'une action commise par l'un des groupes clandestins grecs à l'origine depuis des années de dizaines d'attentats ayant causé des dégâts matériels à des cibles gouvernementales et économiques.

L'explosion a endommagé l'entrée et brisé des vitres du bâtiment, ainsi que d'un des grands hôtels de la capitale, situé juste à côté, et de l'ambassade de Chypre, en face, non loin de la place centrale de Syntagma. Une station-service a également subi des dégâts, en face, a précisé la police dans un communiqué.



La bombe, de forte puissance et déclenchée par un mécanisme à retardement, avait été placée dans un sac à dos posé devant les bureaux de la Fédération, a précisé la même source policière. Les autorités

grecques ont affirmé avoir renforcé la sécurité d'une série de cibles potentielles après les attentats de Paris du 13 novembre. L'attentat intervient après une attaque incendiaire qui avait visé samedi le domicile d'un proche du Premier ministre Alexis Tsipras, le ministre à la coordination gouvernementale, Alekos Flambouraris.

«Politiciens, vous n'avez aucune raison de dormir tranquillement», a menacé un message posté sur le site alternatif Indymédia lundi après cette action, qui avait causé des dégâts légers à l'entrée de la résidence.

Le gouvernement grec de gauche radicale est confronté à une reprise de la contestation sociale, après s'être résigné en

juillet à accepter un nouveau plan de sauvetage financier du pays en échange d'un nouveau train de mesures d'austérité et de réformes dictées par les créanciers, UE et FMI. Dans ce cadre, il a fait voter vendredi une loi réduisant notamment la protection dont jouissent les ménages endettés contre les saisies de leurs domiciles. A. O.



Points chauds

Froid

Par Fouzia Mahmoudi

Barack Obama n'a jamais montré à l'égard de François Hollande de sentiments amicaux comme il peut le faire parfois avec Angela Merkel. Leur relation a toujours été cordiale et surtout caractérisée par l'alliance historique de Washington et de Paris. Toutefois, leurs rapports ont été marqués par des périodes de froid causées par des décisions ou des prises de positions tenues par l'un ou l'autre, ou plus généralement par leurs administrations respectives. L'on se souvient ainsi tous du revers violent qu'avait subi le président français durant l'été 2013, lorsque Barack Obama lui avait fait faux bond concernant les bombardements de Damas qui avaient été pourtant planifiés par Washington et Paris. Le changement d'avis soudain de Obama était intervenu après que celui-ci ait vanté encore et encore comment la France, historiquement, avait toujours été le meilleur allié des États-Unis. Mais le président américain, après l'intervention de Poutine, était revenu sur sa décision et avait donc laissé François Hollande seul à vouloir s'attaquer à Bachar al-Assad. Qui, finalement abandonné de tous ses alliés, s'était résolu à ne plus le faire. Mais cette humiliation publique avait marqué Hollande qui voyait bien là comment les intérêts politiques et diplomatiques, même passagers, l'emportent sur la «morale» et le «devoir». Deux des raisons que Hollande n'avait de cesse de répéter pour justifier son acharnement à évincer, ou même tuer s'il le fallait, Bachar al-Assad. Aujourd'hui, François Hollande semble prêt à son tour à utiliser les attentats qui ont frappé son pays pour changer la donne et faire avancer la politique concernant la Syrie, un sujet qui lui a toujours tenu particulièrement à cœur. Ainsi, il est aujourd'hui prêt à négocier et collaborer avec le plus grand, officiellement, ennemi de Washington, Vladimir Poutine. Hollande et son administration qui n'ont eu de cesse de critiquer, parfois jusqu'à la limite de l'injure, le président russe, ne semblent plus tenir la même politique à son égard et sont aujourd'hui prêts à travailler avec lui au grand dam de la Maison-Blanche qui désapprouve avec véhémence la politique de Moscou en Syrie et ailleurs, que cela soit en Ukraine ou en Russie même. Reste à savoir si Hollande, en visite en ce moment même à Washington, restera ferme sur ses positions ou si Barack Obama réussira à lui inculquer de nouveau qui sont les partenaires acceptables ou pas avec lesquels les dirigeants européens sont «autorisés» à collaborer.

F. M.

Bangladesh

La police enquête sur le meurtre possible d'une Japonaise



Une femme d'affaires japonaise vivante au Bangladesh pourrait avoir été assassinée et enterrée sous un faux nom, a indiqué la police hier.

Hiroe Miyata, sexagénaire, a été enterrée le mois dernier à Dacca sous une fausse identité, ce qu'ont découvert les policiers en examinant les registres d'un cimetière musulman.

L'enquête a été ouverte après que sa mère eut averti l'ambassade du Japon à Dacca de la disparition de sa fille le 19

novembre. «Nous enquêtons comme s'il s'agissait d'un meurtre en attendant le résultat de l'autopsie qui doit déterminer la cause de la mort», a dit à l'AFP un enquêteur sous couvert d'anonymat.

Cinq hommes travaillant avec la victime ont été arrêtés lundi soir et maintenus en détention par un tribunal de Dacca pour la poursuite de leur interrogatoire, a-t-il ajouté. La Japonaise vivait et travaillait à Dacca depuis dix ans, a dit un autre policier. Cette

affaire intervient après le meurtre d'un agriculteur japonais et d'un travailleur humanitaire italien ces derniers mois, deux crimes revendiqués par l'organisation État islamique (EI).

Un prêtre italien a également été blessé par balle la semaine passée, action également revendiquée par l'EI.

Le gouvernement dément la présence du groupe jihadiste au Bangladesh et impute ces attaques à une organisation islamiste locale interdite.



Festival du film méditerranéen de Annaba

Dix-neuf films en compétition

■ Dix-neuf longs métrages, œuvres de cinéastes représentant 13 pays du bassin méditerranéen, sont au programme du festival d'Annaba du film méditerranéen, prévu du 3 au 9 décembre prochain, a indiqué lundi le commissaire du festival, Saïd Ould Khelifa.

Par Adéla S./APS

Produits entre 2014 et 2015, ces films dont certains seront projetés pour la première fois sur grand écran, représenteront l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Syrie, le Liban, la Turquie, Chypre, l'Italie, l'Espagne, la France, la Croatie et la Palestine, a précisé M. Ould Khelifa au cours d'une conférence de presse animée en début d'après-midi à la bibliothèque principale d'Annaba.

La directrice de l'organisation de la diffusion du produit culturel et artistique au ministère de la Culture, Halima Hankour, qui a co-animé la conférence de presse, a inscrit le festival dans le cadre du «déli de rationalisation des dépenses et de dynamisation des productions créatives». Elle a également indiqué que l'hôte du festival sera le grand réalisateur chilien d'origine palestinienne Miguel Littin, avec son film «La ultima Luna».

Les films en lice seront projetés au théâtre régional Azzedine-Medjoubi à raison de 4 longs métrages chaque jour tandis que



les films en hors compétition, dont «Hob Echaytane» du jeune cinéaste Abderrahmane Harrath, seront présentés à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf.

Plusieurs artistes dont certains ne sont plus de ce monde seront honorés durant le festival, parmi lesquels Amar Chetaïbi, fondateur des journées cinématographiques méditerranéennes

(qui ont cessé d'être organisées depuis plus de deux décennies), Amar Laskri, Benamar Bakhti, Omar Sharif, Nour Cherif, Abdou B. et Ahmed Senoussi.

Des hommages seront également rendus aux «artisans» du 7^e art algérien dont Moussa Haddad et Sid-Ahmed Agoumi, a indiqué le commissaire du festival, ajoutant que le festival pré-

voit aussi des spectacles pour enfants et un débat autour de l'émigration clandestine.

«Opération maillot» d'Okacha Touita, «Madame courage» de Merzak Allouache, «Impressions of a drowned man» de Kyros Papavassiliou (Chypre) et «Mediterranea» de l'italien Jonas Carpignano figurent au programme de ce festival. **A. S./APS**

Du 28 au 30 novembre

Premières journées internationales du film féminin

Les premières Journées internationales du film féminin qu'abrèvera le Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger) du 28 au 30 novembre seront l'occasion de faire connaître l'expérience cinématographique au féminin à travers de nombreux ateliers.

La Palestine sera l'invitée d'honneur de la 1^{re} édition de cette manifestation, a indiqué lundi la chef du département Cinéma à l'Agence algérienne du rayonnement culturel

(AARC) Nabila Rezaig dans une conférence de presse. Des courts-métrages récents produits par des réalisatrices algériennes dont Fathma-Zohra Zaamoum et Lamia Brahimi seront projetés tout le long de cette manifestation de trois jours.

Selon M^{me} Rezaig, la formation occupera une place importante durant ces journées auxquelles participent des étudiants de l'Institut national des métiers de l'audio-

visuel, l'Institut de l'audiovisuel de Ouled Fayet et l'Ecole des Beaux-arts.

Les ateliers mis en place seront animés par des scénaristes et des réalisatrices venues du Liban, de la Syrie, de France, de la Belgique et du Canada.

Cette rencontre est organisée par l'AARC à l'initiative d'un groupe de réalisatrices algériennes dont Baya Hachemi et la scénariste Fatima Ouazene. **Racim C.**

Concert lyrique Hommage à l'Opéra italien

Felicia Bongiovanni – Soprano
Lorenzo Turchi Floris – Piano
Théâtre Régional de Constantine
jeudi 26 novembre 2015 à 19h00

Salle El Mouggar à Alger
samedi 28 novembre à 19h30

«*Omaggio all'Opera italiana*» est le titre du concert que la soprano Felicia Bongiovanni, ambassadrice du Bel Canto dans le monde, tiendra accompagnée du Maestro Lorenzo Turchi Floris.

L'événement, organisé dans le cadre de la célébration de «Constantine, capitale de la culture arabe» par l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger, en collaboration avec l'ONCI et le théâtre régional de Constantine, s'inscrit dans le domaine de la promotion et de la diffusion de la culture italienne à l'étranger. Il affirme la volonté de célébrer la rencontre entre les cultures, à travers



le partage des expériences musicales. Le programme du Concert présente des airs parmi

les plus célèbres des œuvres de Puccini, Mascagni, Bellini et Verdi.

Felicia Bongiovanni est enseignante et ambassadrice du bel canto à l'étranger : du Liban (Festival Al Bustan à Beyrouth, menée par Paolo Olmi) à l'Afrique en Algérie en 2012, au Théâtre national algérien pour le 50^e anniversaire de l'indépendance, en Angola en 2011 à la Semaine de la culture italienne pour le 150^e anniversaire de l'Italie. Toujours en Angola, en 2014, est la star du concert organisé sur le porte-avions «Cavour Navy» de Marine militaire, engagée dans une mission humanitaire majeure et de la promotion du système italien à l'étranger.

Lorenzo Turchi Floris est pianiste, compositeur et chef d'orchestre. Il est régulièrement invité comme soliste et chef d'orchestre invité de prestigieux orchestres. Grâce à Musicfor il consacre une grande partie de son activité musicale au développement et au soutien des zones les plus défavorisées (Mozambique, Haïti, Angola) en contribuant à la construction des écoles de musique. Des milliers d'enfants ont ainsi l'occasion d'aborder la musique et d'élargir leur perception et leur prospective sur la vie. **R.C./ICI**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie d'Art Aïcha-Haddad (84, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition de l'artiste Abdesslam Bouzar.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre Culturel Mustapha- Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre : exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Mercredi 25 novembre à 19h : Concert de l'Orchestre symphonique national algérien, dirigé par le maestro Missak Baghboudarian, avec la participation du violoniste soliste Mohamed Malas Alyamani.

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd, Alger)

Jusqu'au 28 novembre : Exposition collective autour de l'œuvre de Mohammed Dib, avec la participation de Hicham Belhamiti, Maya Ouarda, Bencheikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djellil, Fethi Hadj Kacem. Commissaire de l'exposition : Mourad Krinane.

Théâtre régional de Constantine

Jeudi 26 novembre à 19h : Concert de la soprano italienne Felicia Bongiovanni, avec la participation du pianiste Lorenzo Turchi Floris.

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)

Samedi 28 novembre à 19h30 : Concert de la soprano italienne Felicia Bongiovanni, avec la participation du pianiste Lorenzo Turchi Floris (navette gratuite pour la salle El-Mouggar au départ de l'Institut culturel italien).

Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Du 28 au 30 novembre : Journées internationales du film de femmes.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours : Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni/JSA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télemly, Alger)

Chaque jour : Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 30 novembre : Exposition-photos «Machahid min blad» des photographes Yacine Hamoudi de Béjaïa et Amraoui Mourad d'Orum-El-Bouguai

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8^e Salon d'automne des arts plastiques.

Coup-franc direct

Le droit à la critique ôté !

Par Mahfoud M.

Le coach d'un club algérois vient d'être sanctionné pour avoir critiqué le sélectionneur national sur une chaîne privée suite au match aller du deuxième tour des éliminatoires du Mondial 2018 à Dar Essalem en Tanzanie, où la sélection a souffert pour l'emporter sur le score de parité (2/2). Selon la LFP, ce coach, consultant au niveau de cette chaîne privée, se devait de ne pas critiquer le sélectionneur qui est tout comme lui un entraîneur et qui doit de ce fait être respecté. C'est une sanction très sévère puisqu'il sera écarté pour une durée d'une année, dont six mois avec sursis. Mais a-t-on le droit de sanctionner un entraîneur juste parce qu'il a critiqué un autre coach qui n'est autre que l'entraîneur de la sélection qui appartient à tous les Algériens ? En fait, c'est une première dans notre pays où le coach national est normalement une personnalité publique et doit accepter les critiques de tout le monde surtout quand les choses ne marchent pas bien. S'achemine-t-on vers l'interdiction de toute critique à l'égard de tout ce qui touche à la sélection nationale même si cela est normal partout ailleurs ? Les gens ne sont pas prêts, en tout cas, à s'accommoder à cette restriction surtout quand il s'agit de l'EN que tout le monde veut voir au top.

M. M.

Nîmes Olympique Hakim Malek nommé entraîneur par intérim

L'ENTRAÎNEUR adjoint de Nîmes Olympique (Ligue 2 française de football), Hakim Malek, assurera l'intérim à la tête de l'équipe seniors jusqu'au recrutement d'un successeur au coach démissionnaire, José Pasqualetti, a indiqué lundi la direction du club. «C'est Malek qui dirigera l'équipe mardi, lors de la 15^e journée



contre Valenciennes», a affirmé le président du club, Christian Perdrier, dans une déclaration au journal *Midi-Libre*. De guerre lasse après une succession d'échecs, Pasqualetti a rendu le tablier mardi dernier, laissant le club à la dernière place du classement général, avec un capital de 4 points et sept longueurs de retard sur l'avant-dernier, l'AC Ajaccio. Prise de court et n'ayant pas réussi à engager un nouvel entraîneur dans l'immédiat, la direction de Nîmes a décidé de confier l'intérim au coach adjoint, Hakim Malek, qui connaît bien la maison. Le franco-algérien de 43 ans a dirigé le MC El Eulma (1^{re} Div. algérienne de football) en 2010, et a intéressé dernièrement la JS Kabylie, qui l'avait sollicité pour être l'adjoint du coach Mourad Karouf. Mais Malek a décliné cette proposition, affirmant n'être intéressé que par un poste d'entraîneur en chef, tout comme il le fut au MCEE. Nîmes Olympique reste sur une défaite à domicile contre le FC Sochaux Montbéliard (2-0) et sera appelé à effectuer un périlleux déplacement, ce mardi, chez l'ancien club de Foued Kadir et Carl Medjani, le FC Valenciennes.

Fédération algérienne de volley-ball Gougam : «Aucune décision n'a été prise hors assemblée générale»

LE PATRON de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Okba Gougam, accusé par des présidents de Ligues régionales d'abus d'autorité, a assuré qu'aucune décision n'a été prise sans passer par les membres de l'Assemblée générale (AG). «Une AG extraordinaire s'est tenue le 8 août 2014 et a décidé de la restructuration des organes de gestion de la FAVB. Ni le président, ni le ministre (de la Jeunesse et des Sports) n'ont le droit d'agir hors assemblée générale», a déclaré Gougam lundi. Le numéro un de la FAVB a réagi à une lettre adressée au ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) par des présidents de ligues régionales, que Gougam qualifie d'ailleurs d'«illé-gales», dans laquelle ils accusent le président de l'instance

fédérale de prendre des décisions sans respecter les lois. «Je tiens d'abord à préciser que les personnes qui ont signé la lettre ne représentent qu'eux-mêmes, car ils n'ont pas procédé depuis des années au renouvellement de leurs dossiers au niveau des services concernés. Mais vu la gravité des accusations, je ne peux pas rester sans réaction dans le seul but d'éclaircir les amoureux du jeu à six, point par point», a-t-il dit. Les signataires de la lettre, dont une copie est détenue par l'APS, accusent le président de la Fédération de, notamment, vouloir «éliminer les bonnes volontés en procédant à l'arrêt des activités des structures décentralisées (Ligues régionales qui activent depuis 1990), ceci dans le but de se maintenir à la tête de la FAVB».

CAN 2015 (U23) Les Verts s'envolent ce matin pour le Sénégal

■ C'est aujourd'hui que s'envole les membres de la délégation algérienne participant à la phase finale de la CAN 2015 des U 23 vers la capitale sénégalaise, Dakar, à bord d'un avion spécial.

Par Mahfoud M.

Après avoir été regroupé pendant trois jours au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, les joueurs de la Suisse Pierre André Schürmann ont effectué trois séances d'entraînement afin d'être prêts pour ce rendez-vous continental. Il s'agissait pour le sélectionneur des Verts d'apporter les derniers réglages avant ce grand rendez-vous continental qui, faut-il le rappeler, est qualificatif pour les JO de Rio de Janeiro en 2016 et c'est ce que la sélection vise lors de cette compétition. 21 joueurs ont été choisis pour ce tournoi africain avec des éléments issus tous du cru étant donné que la compétition n'est pas reconnue comme un rendez-vous qui serait sous la tutelle de la FIFA. C'est pour cela que le joueur évoluant en Espagne, Aït Athmane, n'est pas du voyage avec la sélection. C'est quelque peu frustrant pour la sélection nationale U 23 et son coach qui espérait pouvoir avoir toutes les cartes en main pour tenter de renverser la vapeur en sa faveur et aller le plus loin possible dans ce tournoi, surtout que la mission ne sera pas de tout repos devant des adversaires très difficiles à manier. En effet, il faut savoir que le groupe de l'Algérie est constitué de l'Egypte, le Mali et la Nigéria. Ce sont tous de gros morceaux pour les Verts. Ce groupe est sans conteste l'un des plus relevés et cela complique encore plus la tâche des Algériens qui devraient être concentrés



Les Verts décidés à aller loin à la CAN

comme il se doit sur leur mission. Les Olympiques algériens débiteront la compétition face à l'Egypte le 28 novembre avant de croiser le fer contre respectivement la Nigéria (2 décembre) et le Mali (5 décembre). Les joueurs de l'EN restent confiants même s'ils avouent que leur mission ne sera pas facile. Ainsi, l'une des vedettes de cette sélection, l'attaquant de l'USMA, Zineddine Ferhat, estime qu'il faudra bien négocier le début du tournoi face à l'Egypte et essayer ensuite de bien gérer les deux prochains matchs. «Nous avons toutes nos chances dans cette CAN», dira le joueur usmiste qui demande à ses coéquipiers de se concentrer sur le principal objectif des Verts qui est d'arracher le billet de la qualification aux JO de Rio et passe par l'occupation d'une place parmi les trois premiers.

M. M.

EN U20

La sélection domine le Soudan

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) a battu son homologue du Soudan (3-0) en match amical disputé lundi au stade Omar-Hamadi (Alger), dans le cadre de la préparation en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 qui débiteront en avril prochain. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Farid Mellali (3'), Mansour Benothmane (67') et Bilel

Benhamouda (89') pour l'Algérie. C'est la seconde confrontation entre les deux sélections après la première qui s'est déroulée jeudi 19 novembre, également au stade Omar-Hamadi, laquelle s'était soldée sur un score de parité (0-0). La phase finale de la CAN-2017 aura lieu en Zambie. La Fédération algérienne de football (FAF) avait désigné Mekhazni à la tête des U-20 en février 2015,

pour composer une équipe qui sera appelée à entamer les éliminatoires CAN-2017, considérée comme «un objectif intermédiaire». Mekhazni, connu pour son travail de fond avec les jeunes catégories, aura pour principal objectif de former des joueurs qui vont intégrer par la suite l'équipe des U-23 en vue des jeux olympiques JO-2020 prévus à Tokyo au Japon.

Leicester City

Mahrez considéré comme un des symboles de la réussite du club

Le milieu offensif algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, auteur de 7 buts et 6 passes décisives en 13 matchs, «incarne un des symboles de la réussite de son équipe», devenue leader de la Premier League anglaise de football à l'issue de la 13^e journée de championnat, a considéré le journal *L'Equipe*. «Auteurs de 20 buts sur les 28 inscrits par Leicester City en ce début de saison, Jamie Vardy et Riyad Mahrez forment

l'actuelle meilleure attaque de la Premier League. Ils incarnent donc, à eux deux, le symbole de la réussite de leur équipe», a indiqué le quotidien français. L'Equipe a également attiré l'attention sur «l'apport» de l'entraîneur italien Claudio Ranieri, qui tout en restant fidèle au turn-over et au «bricolage», a assuré à son équipe une «constance et une régularité» dans l'obtention des résultats. La réussite de Leicester City s'ex-

plique aussi par le nombre important de duels disputés par ses joueurs (1 638), en totalisant le meilleur taux de réussite, avec 816 duels gagnés. Le club de Riyad mahrez, auteur ce week-end d'une victoire en déplacement chez Newcastle (3-0) a profité de la défaite à domicile de l'ancien leader Manchester City (4-1) contre Liverpool pour s'emparer de la tête du classement, avec 28 points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Fifa

Radiation à vie du football requise contre Platini

LA RADIATION à vie a été requise contre Michel Platini par la chambre d'instruction de la justice interne de la Fifa, a affirmé mardi M^e Thibaud d'Alès, avocat du président de l'UEFA, qui dénonce un «pur scandale» et la «déméure» d'une telle peine demandée.

C'est la chambre de jugement de la Fifa qui doit rendre le verdict final en décembre dans ce dossier, que l'avocat de Platini, candidat à la présidence de la Fifa, a pu consulter. Il est reproché à Platini un paiement de 1,8 M EUR reçu en 2011 de Joseph Blatter, président démissionnaire de la Fifa, pour un travail de conseiller achevé en 2002.

«La chambre d'instruction du comité d'éthique de la Fifa a requis le bannissement à vie de Michel Platini, nous l'avons vu dans le dossier qui nous a été transmis. Je regrette que cela soit sorti, car la plus grande confidentialité devait entourer cette procédure», a commenté M^e D'Alès, regrettant la fuite de cette information mardi matin sur le site de Libération.

«Ce bannissement requis est conditionné à la preuve d'une corruption. Mais il y a clairement une démesure de la peine requise. Elle ne repose sur rien dans le dossier. On peut se demander si la personne chargée d'enquêter ne doit pas être appelée "la personne chargée de spéculer" ou la personne "chargée d'éliminer Michel Platini" en vue de la présidence de la Fifa», a poursuivi M^e D'Alès.

«C'est un pur scandale. Et en rendant public cela, il y a clairement une volonté de nuire. Les masques tombent les uns après les autres à la Fifa, il y a une instrumentalisation du calendrier électoral et une stratégie d'élimination du candidat Platini», a estimé l'avocat de l'ex-triple Ballon d'Or.

Platini est déjà sous le coup d'une suspension provisoire de 90 jours prononcée le 8 octobre et qui court jusqu'au 5 janvier. Sa candidature à la présidence de la Fifa, toujours prévue le 26 février, est pour l'heure gelée par cette suspension.

Safia T.

Tizi Ouzou

Un cumul de 60 mm de pluies en 72 heures



ce moyen tant attendu alors que les autres ont reconstitué leur stock de gaz butane ou encore de bois pour faire face à cette vague de froid. Les montagnes dont les altitudes dépassent les 1000 m ont reçu les premières chutes de neige. Les services des travaux publics et des municipalités de ces régions ont été également mis en alerte pour intervenir en cas de besoin d'autant plus qu'un bulletin d'alerte météo annonçant ces pluies et de la neige a été émis par Météo Algérie. Contactés nos soins hier après-midi, les services de la Protection civile nous ont indiqué qu'aucune intervention n'a été enregistrée en raison de cette dégradation soudaine des conditions météorologiques.

Hamid M.

Installation du conseil de wilaya des inspecteurs

LE CONSEIL de la wilaya de Tizi Ouzou des inspecteurs dans le suivi pédagogique a été installé, hier, par un représentant de l'inspection générale du ministère de l'Éducation nationale, a annoncé la cellule de communication de la même direction dans un communiqué. Composé d'une dizaine d'inspecteurs des trois cycles (pri-

maire, moyen et secondaire), ledit conseil a pour mission l'accompagnement et l'animation des établissements scolaires en plus de son rôle fondamental qui est le suivi pédagogique. La même instance est appelée à assister la direction locale de l'éducation dans la mise en œuvre de la stratégie du secteur.

H. M

HOLLANDE PART EN GUERRE CONTRE LE TERRORISME



Djalou@hotmail.com

Incendie dans un centre d'accueil à Ouargla

Des dizaines de morts et blessés subsahariens

■ Un incendie qui s'est déclaré hier à 3h45 du matin à l'intérieur du centre d'accueil de Ouargla, hébergeant 624 ressortissants africains, a fait dix-huit morts, dont deux mineurs et une femme et plus de 50 blessés de différentes nationalités africaines, a précisé la Protection civile. Les ministres de l'Intérieur et de la Santé se sont rendus sur place et une cellule de crise est à pied d'œuvre pour coordonner son action avec l'ensemble des institutions nationales concernées au ministère des Affaires étrangères.

Par Thinhinene khouchi

Sur instruction du président de la République, les ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf accompagnés du directeur général de la Protection civile, se sont rendus hier matin à la wilaya à l'effet de s'enquérir de la situation et de superviser cette opération. En effet, un incendie qui s'est déclaré hier à 3h45 du matin à l'intérieur du centre d'accueil de Ouargla, hébergeant 624 ressortissants subsahariens, a fait dix-huit morts, dont deux mineurs et une femme et plus de 50 blessés de différentes nationalités africaines, a précisé la protection civile. Selon les premiers éléments d'information, «cet incendie serait dû à un chauffage à gaz». Parmi les dégâts matériels, l'on a relevé notamment des vêtements et articles de literie, 7 bombes de gaz, dont une ayant explosé, a-t-on ajouté. Une cinquantaine d'agents de la Protection civile, appuyés de six camions de lutte anti-incendie et de six ambulances, ont été mobilisés dans le cadre de leur intervention ayant pris une demi-heure pour circonscrire l'incendie, est-il précisé, en signalant que le centre en question a été entièrement évacué de quelque 650 personnes et les victimes et blessés transfé-

rés à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Ouargla. Une cellule de crise a été constituée pour suivre l'évolution de la situation concernant l'incendie s'étant déclaré, tôt hier, dans ce centre d'accueil de ressortissants africains, ouvert en 2014. Présidée par le wali de Ouargla, Saâd Agoudjil, cette cellule, qui regroupe plusieurs responsables de la wilaya concernée, a entamé, dans la zone de Said-Otba, dans la périphérie de Ouargla, les démarches de prospection pour abriter un centre de substitution destiné à l'accueil

des ressortissants africains, selon les services de la wilaya. Ont également contribué aux opérations de secours, suite à ce sinistre selon toute vraisemblance d'origine accidentelle, des éléments de l'Armée nationale populaire, ainsi que des bénévoles du Croissant-Rouge algérien et du mouvement associatif local. Une cellule de crise est également à pied d'œuvre au ministère des Affaires étrangères pour coordonner son action avec l'ensemble des institutions nationales concernées, suite à cet incendie.

T. K./ APS

Club Africain Belkaroui interdit d'entraînement

LE DÉFENSEUR international algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football), Hicham Belkaroui, a été sanctionné mardi par son entraîneur Nabil Kouki pour «absence non justifiée» aux entraînements, a rapporté la presse locale. «Belkaroui a tardé à réintégrer les rangs de son club employeur après le match Algérie-Tanzanie (7-0). Son coach l'a donc sanctionné à son retour, mardi, en lui interdisant de s'entraîner avec le reste du groupe», a-t-on détaillé de même source, sans pour autant préciser la durée exacte de cette mise à l'écart. Déjà suspendu pour quatre matchs par la Ligue de football tunisienne, et conscient qu'il ne pourra par rejouer avant d'avoir purgé cette suspension à l'occasion de la 11^e journée, l'ancien Harrachi s'était, en effet, permis une prorogation de séjour à Alger, après la large victoire contre la Tanzanie en match comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Belkaroui avait écopé de ces quatre matchs de suspension début novembre courant suite à une altercation, en plein match, avec l'attaquant de l'Espérance sportive Zarzis, Hamza Messaâdi.

G. H.